

## **AVIS AUX MÉDIAS : Ouverture des accréditations des médias pour la Conférence de Bonn sur les changements climatiques (SB 58)**

L'accréditation des médias pour la Conférence de Bonn sur les changements climatiques de juin 2023 (SB 58) est désormais ouverte.

Les réunions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC se tiendront du 5 au 15 juin 2022 au [World Conference Centre of Bonn \(WCCB\)](#), Platz der Vereinten Nationen 2, à Bonn, en Allemagne.

*S'appuyant sur les mandats issus de la COP 27 en Égypte l'année dernière, la Conférence accueillera un grand nombre d'événements mandatés et poursuivra les discussions sur des questions d'une importance cruciale, telles que le bilan mondial, l'objectif mondial en matière d'adaptation, la transition équitable, les pertes et dommages et le programme de travail en matière d'atténuation. La conférence devrait progresser sur ces questions et d'autres sujets importants et préparer des projets de décision pour adoption lors de la COP28/CMP 18/CMA5 qui se tiendra aux Émirats arabes unis en décembre.*

Les SB 58 se tiendront en personne et avec des éléments virtuels. Toutefois, la participation active aux négociations sera limitée aux délégués physiquement présents à Bonn. Ceux qui se sont inscrits à la conférence mais qui ne peuvent pas se rendre sur place pourront prendre part aux négociations via la plateforme numérique, selon la catégorie de leur badge. Les participants à distance non-inscrits pourront regarder la retransmission des réunions publiques. Les délégués inscrits pourront également participer activement à certains événements obligatoires via la plateforme numérique. De plus amples informations seront disponibles en temps voulu à l'adresse <https://unfccc.int/sb58>.

Compte tenu de la nature hybride des SB, le secrétariat d'ONU Climat invite les médias à s'inscrire dès que possible afin de pouvoir effectuer les préparatifs techniques nécessaires.

L'inscription en ligne est le seul moyen officiel d'inscription pour les participants à cette conférence. ONU Climat n'est pas en mesure de recevoir ni de traiter les candidatures soumises par d'autres voies. Les demandes d'assistance technique peuvent être envoyées à [Service.Desk@unfccc.int](mailto:Service.Desk@unfccc.int).

Comment demander une accréditation pour les médias ?

1. Accédez au système d'enregistrement en ligne <https://onlinereg.unfccc.int>
2. Les options permettant de se connecter ou de créer un compte se trouvent dans le coin supérieur gauche. Si vous avez déjà un compte, vous pouvez vous connecter avec vos identifiants existants. Si vous devez créer un nouveau compte, vous recevrez des informations d'identification au cours de la procédure.
3. Connectez-vous avec votre adresse e-mail et votre mot de passe
4. Dans le coin supérieur droit de l'écran, sélectionnez "SB 58" comme réunion en cours.
5. Téléchargez la documentation requise et cliquez sur "Soumettre la demande".

Une fois que vous aurez reçu la confirmation de votre accréditation, vous serez inscrit à la conférence et recevrez un formulaire de confirmation d'inscription.

Des informations plus détaillées et plus complètes sur le calendrier des réunions organisées dans le cadre du SB 58 seront publiées sur [notre site web](#) dès qu'elles seront disponibles.

De plus amples informations sur l'[accréditation des médias](#) et [notre foire aux questions \(FAQ\)](#) sont disponibles en ligne.

### **À propos d'ONU Climat**

Avec 198 parties, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a une adhésion quasi universelle et est le traité parent de l'accord de Paris de 2015 sur le changement climatique. L'objectif principal de l'accord de Paris est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale au cours de ce siècle bien en dessous de 2 degrés Celsius et d'encourager les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. La CCNUCC est également le traité à l'origine du protocole de Kyoto de 1997. L'objectif ultime de tous les accords conclus dans le cadre de la CCNUCC est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique, dans un délai qui permette aux écosystèmes de s'adapter naturellement et qui favorise le développement durable.